

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Label Tourisme et handicap : le Musée gallo-romain, un lieu accessible à tous

En 2021, le musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal a obtenu la marque d'État "Tourisme et handicap" sur trois des quatre champs de handicaps concernés : **le handicap mental, le handicap physique et le handicap auditif**. En cette rentrée 2023, l'établissement vient d'obtenir **le 4ème et dernier champ de la marque** qui concerne le **handicap visuel**. Cette reconnaissance récompense les efforts du lieu qui s'affirme ainsi comme un **ambassadeur important de l'accessibilité et de l'accueil des publics en situation de handicap**.

### LES AVANTAGES DE LA MARQUE TOURISME ET HANDICAP

La marque Tourisme et handicap présente des atouts à **deux niveaux différents** :

- **pour les usagers souffrant d'un handicap**, un accueil efficace et adapté leur est garanti, notamment grâce aux pictogrammes qui renseignent spécifiquement des conditions d'accessibilité en fonction du type de handicap.
- pour le musée, établissement à vocation culturelle et touristique, l'obtention de ce label témoigne de la **reconnaissance du travail effectué et des efforts pour proposer une accessibilité et un accueil optimal** aux visiteurs handicapés (réalisation de livrets d'aides à la visite adaptée, création d'une page internet dédiée aux usagers souffrant d'un handicap, accessibilité de l'auditorium (sécurisation et création de places PMR..). Il lui permet également de bénéficier de la promotion des établissements assurée par l'État et l'association "Tourisme et handicap".

Plus globalement, l'obtention de ce label récompense une des **ambitions portée par le Projet Scientifique et Culturel (PSC)** du musée : **celle de rendre accessible le site au plus grand nombre**. Elle atteste également de la mobilisation sans faille de l'équipe du Musée ainsi que l'ensemble des agents du Conseil départemental, pleinement engagés dans cette démarche.



### DES AMÉNAGEMENTS D'ENVERGURE RÉALISÉS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL

Concernant le champs du handicap visuel, le musée a récemment procédé à un aménagement de mise en sécurité des passages sous escaliers du hall d'accueil principal et des collections permanentes. Par ailleurs, l'établissement a investi dans la mise en œuvre d'un **parcours tactile** qui sera prochainement installé au sein même du musée : ce parcours s'articule autour d'un **livret tactile imagé** (plans et dessins simplifiés colorés doublés d'une texte en gros caractères et Braille + dessin au trait en relief superposé à l'image). La visite alterne l'usage de ce livret et de **4 stations tactiles** disséminées dans les collections et prenant la forme de pupitres installés près des mosaïques. Sur chaque pupitre, se trouve un bas-relief en résine représentant la mosaïque, réalisé en collaboration avec l'Association Valentin Haüy de Vienne.